

Entretien avec Patrice Landry Responsable Indexation matières, Bibliothèque nationale suisse, Berne

Denis Boisvert

Volume 57, numéro 3, juillet-septembre 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028845ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028845ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la
documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Boisvert, D. (2011). Entretien avec Patrice Landry : responsable Indexation
matières, Bibliothèque nationale suisse, Berne. *Documentation et bibliothèques*,
57(3), 181–184. <https://doi.org/10.7202/1028845ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des
techniques de la documentation (ASTED), 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des
services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique
d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de
l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à
Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Entretien avec Patrice Landry Responsable Indexation matières Bibliothèque nationale suisse, Berne

PROPOS RECUEILLIS PAR DENIS BOISVERT

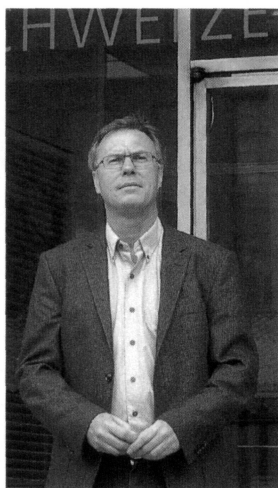
Quel est votre lieu de naissance et votre parcours académique ?

Je suis un franco-ontarien, d'origine acadienne, et j'ai vécu à Ottawa jusqu'à la fin de mes études universitaires. J'ai entrepris mes études à l'Université d'Ottawa en 1973 ; j'y ai obtenu un baccalauréat et une maîtrise en philosophie.

Pourquoi un philosophe a-t-il finalement opté pour la bibliothéconomie ?

C'est en terminant ma scolarité pour la maîtrise que je me suis intéressé à la profession de bibliothécaire. Ne sachant pas si je voulais poursuivre une carrière en philosophie (professeur au collège), j'avais commencé à explorer d'autres possibilités de formation. Pendant ma dernière année, j'étais assistant de recherche pour un professeur et je devais faire plusieurs tâches à la bibliothèque. C'est en discutant assez régulièrement avec des bibliothécaires que j'ai commencé à penser qu'un emploi dans une bibliothèque universitaire pouvait être intéressant. J'imaginais qu'un bibliothécaire pouvait être une sorte de chercheur professionnel. Le moment décisif a été vers la fin de l'année scolaire lorsque j'ai rencontré une professeure du programme des techniques de la documentation du Collège de l'Outaouais, Danielle Thibault, qui m'a expliqué tous les avantages d'une maîtrise en science de l'information et les différents débouchés dans la profession. C'est ce qui m'a amené à faire une demande d'admission à l'Université McGill en 1981 pour entreprendre des études en bibliothéconomie en septembre de la même année.

Venant de la région d'Ottawa, c'est tout naturellement là que j'ai cherché un emploi lors de l'obtention du MLS (Master's in Library Science). Il y avait à cette époque dans la région de l'Outaouais plusieurs emplois pour des bibliothécaires bilingues. Parmi les offres d'emplois qui m'ont été faites, j'ai choisi celle qui venait de l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH) (Canadiana.org depuis 2008) ; l'Institut menait un projet de reproduction sur microfiches de documents Canadiana pré-1900. Pendant mes cinq années à l'ICMH, j'ai travaillé initialement comme catalogueur et, par la suite, comme responsable des



Patrice Landry
Patrice.Landry@nb.admin.ch

services bibliographiques et techniques. Ce dernier poste m'a permis de parcourir plusieurs régions du Canada pour choisir des publications à microfilmer et pour compléter nos fichiers de localisation de documents. Mes visites dans les bibliothèques de Montréal et de Québec ainsi que dans les provinces maritimes demeurent parmi mes souvenirs les plus précieux de ces voyages. Les bureaux de l'ICMH étant à l'époque logés à la Bibliothèque nationale du Canada (aujourd'hui Bibliothèque et Archives Canada), il fut tout naturel pour moi d'entreprendre la deuxième étape de ma carrière dans cette institution. Après une année au service de référence, c'est dans les services techniques que j'ai passé la majorité de mes

sept ans à la BAC, principalement comme responsable du Service des thèses canadiennes et responsable de la Division de l'analyse documentaire. Je considère ces années comme les plus importantes sur le plan de mon développement professionnel, tant en ce qui concerne la gestion que le développement des mes compétences bibliothéconomiques. À cette époque, les services techniques et bibliographiques de BAC étaient sous la responsabilité successive de Tom Delsey et Ingrid Parent et tous deux ont œuvré pour le développement et l'application des normes bibliographiques et techniques. Une grande place était réservée à la formation continue, sur le plan personnel comme sur le plan professionnel, et je considère que plusieurs des techniques et principes de travail que j'utilise encore aujourd'hui ont été forgés à ce moment.

Après avoir œuvré pendant sept ans à BAC, quel a été l'élément déclencheur qui vous a conduit à la BN suisse ?

Après sept ans à la BAC, le moment était venu de considérer de nouveaux défis professionnels. L'affichage d'un poste de responsable de l'indexation matières à la Bibliothèque nationale suisse durant l'été 1995 avait attiré mon attention, car il correspondait parfaitement à mon expérience et à mes compétences et représentait une opportunité de relever de nouveaux défis dans une bibliothèque européenne. La BN suisse était à l'époque impliquée dans un grand projet de modernisation et de

réorganisation et souhaitait recruter des bibliothécaires professionnels ayant des compétences de gestionnaires dans l'application des normes bibliographiques internationales. Pour ma conjointe, mes enfants et moi, cette opportunité représentait une aventure intéressante. Après avoir reçu une offre d'emploi de la Bibliothèque nationale suisse, nous nous étions engagés initialement pour une période de trois à cinq ans. Un congé sans solde d'une durée de cinq ans accordé par la fonction publique canadienne nous a permis d'aborder avec sérénité notre nouvelle vie européenne.

Quelle est l'organisation du travail à la BN ?

Cela fait maintenant 15 ans que je travaille à la BN suisse. En venant en Suisse, je n'aurais jamais pensé que j'occuperais le même poste aussi longtemps. Mes tâches et responsabilités ont progressivement évolué, avec un peu plus de tâches reliées à la gestion de projets au niveau de la bibliothèque, ainsi que dans des projets européens. Ma responsabilité principale est de gérer un service de 12 personnes qui a beaucoup évolué au fil des années : réorganisation du service avec l'introduction de la norme d'indexation germanophone SWD / RSWK en 1998, adoption de la Classification décimale Dewey en 1999, numérisation des anciens catalogues matières (1999-2002), travaux d'établissement de liens dans le cadre du projet MACS (Multilingual Access to Subjects) de 2005 à aujourd'hui et participation du service dans des projets d'ensemble de la bibliothèque. Dans mon cas, il y a eu durant cette période un engagement dans plusieurs projets européens : MACS, TELplus, TEL-ME-MOR, EDL (European Digital Library), ainsi qu'une participation croissante dans les activités de l'IFLA.

Sur le plan de la gestion du personnel, quelles sont les particularités de votre milieu de travail ?

La majorité de mes collègues (appelés ici collaborateurs) sont de langue allemande (huit sur douze). Dans mon service, tous sont au minimum trilingue (allemand, français et anglais). Dans les réunions, les gens s'expriment dans leur langue maternelle et sont en principe compris par les autres ; il est toujours fascinant pour moi de les entendre passer d'une langue à une autre sans difficulté. Pour un Canadien, il a été intéressant de constater que les Suisses-allemands, dont la langue est majoritaire, parlent et comprennent très bien le français, du moins à Berne. L'équipe est relativement stable, il n'y a eu qu'un renouvellement de 40 % dans le service en 15 ans, principalement pour cause de départs à la retraite. La majorité de mes collègues sont dans la cinquantaine et comme l'âge de la retraite est fixé ici à 65 ans, il y aura dans sept ou huit ans un mouvement assez important de départs dans le service et à la bibliothèque en général. Jusqu'à maintenant, il a été assez facile de recruter de bons candidats, mais il est possible que la situation devienne progressivement plus diffi-

cile étant donné le petit nombre de nouveaux bibliothécaires formés en Suisse. Les budgets du personnel ont été jusqu'à l'année dernière assez stables et les postes étaient généralement comblés d'office. Depuis l'année dernière, le gouvernement suisse a réduit de 1 % les crédits du personnel pour la fonction publique et cela pour une durée de trois ans. Ceci signifie que la BN suisse perdra un à deux postes annuellement.

L'organisation du travail est assez différente de celle qui prévaut au Canada ; il y a plus de postes à temps partiel, plus d'heures de travail (la norme est de 42 heures par semaine), un plus grand nombre de jours de vacances. Ces conditions particulières demandent un ajustement dans la façon de fixer des délais, d'organiser des réunions et surtout de gérer ses heures de travail. Je travaille entre 43 et 45 heures par semaine avec la possibilité d'accumuler une réserve de 100 heures durant l'année avec un solde de 50 heures à la fin de l'année. Les heures accumulées peuvent être utilisées à tout moment de l'année, comme s'il s'agissait d'heures supplémentaires. Les 50 heures n'ayant pas été utilisées durant l'année sont reportées sur l'année suivante. La majorité des employés ont un statut de bibliothécaire. Il existe ici, comme en Amérique du Nord, une catégorie dite « techniciens » (aide-bibliothécaire) provenant d'une nouvelle filière de formation.

À la Bibliothèque nationale suisse, le pointage des heures de travail est obligatoire par la saisie automatique à l'aide d'une application en ligne lors de chaque entrée et sortie de la bibliothèque, incluant la pause du midi. Pour un Canadien, cette pratique rappelle les fameuses cartes de pointage dans les manufactures des années 1950. Ici, cette pratique permet à un gestionnaire de savoir qui est au bureau et facilite la prise de rendez-vous avec des collègues. De plus, chaque employé doit consigner dans une application en ligne son emploi du temps, soit les tâches accomplies quotidiennement. Cette application permet à la bibliothèque de savoir combien de temps est consacré aux tâches opérationnelles, aux projets, aux séances régulières, etc., par chaque collaborateur et par chaque unité de travail. Des rapports sont produits et ces données sont utilisées lors des entretiens d'évaluation annuelle et pour les exercices de planification stratégique. Grâce à ces pratiques, il y a donc rarement de conflit au sujet des heures de travail effectuées ainsi qu'au sujet de la charge de travail, laquelle peut être évaluée sur une base mensuelle. Ces conditions facilitent les relations de travail et évitent les conflits créés par des malentendus. Les objectifs personnels sont proposés, négociés et évalués avec chaque employé en tenant compte de ces données relativement précises. En cas de conflits, les syndicats ne sont que rarement appelés à intervenir ; on essaie plutôt de régler les conflits par discussion et négociation à l'interne, en se référant par exemple à un bureau de l'égalité.

Cette organisation de la gestion du personnel m'a permis de consacrer beaucoup plus de temps

à d'autres tâches de gestion et surtout de m'impliquer dans des tâches à l'extérieur de mon service. Au Canada, je consacrais en moyenne de 30 à 40 % de mon temps à la gestion du personnel ; ici, j'y consacre au maximum 20 % de mon temps. Cinquante pour cent de mon temps de travail est consacré à la gestion du service, soit aux tâches opérationnelles ainsi qu'à la gestion des projets. Le service investit environ 30 % de son temps dans le développement de ses prestations. Actuellement, le service est impliqué dans une redéfinition du modèle de coopération pour la rédaction des vedettes SWD (un ajustement est nécessaire à la suite d'une grande augmentation des propositions) et étudie la mise en œuvre, en 2012, d'un nouveau format de notices d'autorités de la Deutsche Nationalbibliothek (passage progressif vers la norme RDA). Environ 20 % de mes ressources sont utilisées pour des activités internationales.

Quels sont vos rapports avec les autres bibliothèques suisses ?

Le service entretient surtout des liens avec les bibliothèques suisses allemandes qui utilisent de plus en plus la norme d'indexation SWD / RSWK. Il y a eu une véritable prise de conscience depuis quelques années de la nécessité d'utiliser une norme nationale ou internationale d'indexation. Il y a quinze ans, il y avait facilement une trentaine de systèmes d'indexation « maison » qui étaient utilisés dans les bibliothèques suisses-allemandes. Dès l'adoption de la norme SWD / RSWK à la BN suisse en 1998 (norme utilisée globalement dans le monde germanophone), nous avons fait la promotion de celle-ci auprès des grandes bibliothèques de la Suisse allemande et c'est dans ce contexte que nous avons mis sur pied un service national de rédaction de vedettes sur propositions de bibliothèques partenaires. Nous assurons aussi des supports au niveau de la formation et conseils.

Contrairement au Québec, il n'y a pas ici beaucoup de comités nationaux ou inter-institutionnels. Il y a une assez grande séparation de responsabilités entre le fédéral et les cantons. En matière culturelle, le système politique suisse accorde une place assez limitée au gouvernement fédéral, la Confédération suisse. Alors que les cantons sont souverains sur le plan culturel et éducatif, le gouvernement fédéral, par le biais de l'Office fédéral de la culture, a la responsabilité de l'Encouragement de la culture (agence de développement et de promotion culturelle) et évidemment de la Bibliothèque nationale. La BN suisse joue un rôle relativement limité ; elle travaille en collaboration avec d'autres bibliothèques dans des projets ou initiatives, mais elle n'a ni les moyens ni le pouvoir d'instituer des programmes nationaux.

C'est à l'extérieur de la Suisse que mon service a développé le plus de contacts. Depuis 1997, nous maintenons avec la Deutsche Nationalbibliothek (DNB) des relations

bilatérales très importantes, initialement dans le cadre du développement de la norme SWD / RSWK et dès 2000 pour des travaux qui ont mené à la traduction allemande de la Classification décimale de Dewey (CDD). La BN a été partenaire avec la Deutsche Nationalbibliothek dans le projet de traduction allemande de la CDD, initiative qui a mené à la publication de la 22^e édition de la Classification en allemand, en 2005. Ce projet a aussi abouti à la mise sur pied par ces deux bibliothèques du European DDC Users' Group (EDUG) dont le but est l'intégration d'aspects européens dans la CDD et la promotion de la CDD dans une dizaine de pays européens. J'assure depuis 2008 la présidence de l'EDUG.

Et quels sont les projets dans lesquels vous êtes impliqué avec les bibliothèques de la communauté européenne ?

Mon implication dans le projet européen MACS (Multilingual Access to Subjects) a été, à plusieurs égards, une expérience inestimable dans la gestion et l'interaction de plusieurs cultures et mentalités européennes. Ce projet a été lancé en 1997 sous le patronage de la Conférence des bibliothèques nationales européennes (CENL) par quatre bibliothèques nationales : la Bibliothèque nationale suisse qui pilote actuellement le projet, la Bibliothèque nationale de France, Die Deutsche Bibliothek et la British Library. Le projet avait comme objectif de trouver une solution à la difficulté d'exploiter les catalogues matières en ligne en contexte multilingue. La solution MACS a été de développer une méthodologie pour l'établissement de liens entre vedettes-matière de différentes langues, et aujourd'hui on compte environ 60 000 liens établis entre les vedettes SWD, RAMEAU et LCSH. Le projet est à l'étape de la prise de décision sur l'intégration des données MACS dans The European Library (TEL) et un groupe de travail doit se prononcer d'ici septembre 2011 sur cette question. Mon implication au sein de ce projet m'aura permis de promouvoir cette réalisation dans plusieurs conférences internationales, ainsi que de participer à des projets européens entourant les questions d'accès aux vedettes matières multilingues. Mentionnons ici les projets : TEL-ME-MOR (projet pour l'intégration de nouveaux membres EU dans TEL), European Digital Library (EDL) et TELplus.

Vous êtes aussi très actif au sein de l'IFLA, pouvez-vous nous décrire votre rôle au sein de cette association internationale ?

En parallèle à ces activités, j'ai eu le privilège de participer activement à des activités professionnelles relevant de l'IFLA à partir de 2003. Je siège depuis 2007 au Comité professionnel et au Bureau des gouverneurs de l'IFLA, et, depuis 2009, comme président du Comité professionnel. Ce comité est responsable de la coordination des activités professionnelles des unités de l'IFLA (sections, groupes d'intérêts spécifiques, acti-

vités fondamentales). Comme président du Comité professionnel, je siège également au Comité exécutif de l'IFLA. Je suis membre du Comité permanent de la section Classification et indexation depuis 2003, section que j'ai présidée de 2005 à 2007.

Mon employeur m'autorise à consacrer 20 % de mon temps de travail à ces activités, soit pour les déplacements requis deux fois par année afin de participer aux séances de travail à La Haye ou encore aux congrès annuels. Je dois aussi consacrer du temps à la réalisation des travaux qu'exige toute participation à des comités.

Quels ont été les impacts de ce parcours singulier sur votre carrière, les expériences acquises ?

La possibilité de participer à des projets européens et de réaliser des mandats intéressants pour l'IFLA a eu un grand impact sur le développement de mes compétences professionnelles et personnelles. Ma mobilité professionnelle (possibilité d'accéder progressivement à d'autres postes) a été plus limitée, initialement en raison des contraintes liées à mon permis de séjour qui m'obligeait à rester chez le même employeur. Vivre en Suisse et en Europe n'est pas qu'un rêve, c'est aussi une réalité avec des contraintes, tant sur le plan linguistique qu'administratif. Je peux cependant affirmer que ces expériences ont largement compensé l'impossibilité pour moi d'accéder à des postes supérieurs, ce qui aurait été possiblement le cas si j'étais resté ou revenu au Canada. Les acquis dans l'apprentissage d'une autre langue (l'allemand, même si encore rudimentaire) et dans la connaissance de la bibliothéconomie européenne, notamment dans les langages documentaires, ainsi que la chance d'avoir pu représenter la Bibliothèque nationale dans des projets européens tout en étant impliqué dans l'IFLA ont été sans aucun doute des facteurs déterminants. L'apprentissage de nouvelles techniques de gestion et l'adaptation à un nouvel environnement de travail m'ont permis d'améliorer mes compétences et mes capacités comme gestionnaire.

Ces expériences m'ont permis d'acquérir une grande appréciation des approches européennes dans les modalités d'accès à l'information à l'aide du contrôle bibliographique. Les connaissances acquises ici se sont ajoutées à mes connaissances nord-américaines de manière à enrichir ma vision à l'égard de la bibliothéconomie internationale. Il y a eu depuis une dizaine d'années de remarquables progrès en Europe en matière de coopération et d'échanges relativement à la gestion des métadonnées et au développement des normes. Ces efforts ont largement contribué à la mise en valeur des ressources bibliographiques dans les bibliothèques européennes. Depuis quelques années, il a y une tendance vers une internationalisation des normes, par exemple avec l'introduction progressive de la Classification décimale de Dewey en Europe, aux dépens de la Classification décimale universelle, longtemps domi-

nante. En ce qui concerne le catalogage, on note en Allemagne un renoncement à la norme RAK en faveur de RDA. En France, des discussions ont également été entreprises en vue de favoriser l'utilisation de cette nouvelle norme. Il y aujourd'hui une mise à disposition plus libre des métadonnées d'autorités par les bibliothèques nationales et une convergence des ressources des bibliothèques, des archives et des musées dans des portails comme Europeana et TEL.

Et la vie au quotidien en Suisse ?

Notre intégration dans la vie professionnelle et dans la société suisse est depuis plusieurs années accomplie. Il faut admettre que la vie ici est particulièrement agréable. Les conditions de travail (salaire, vacances) ont un impact positif sur le plan des loisirs et offrent des opportunités de voyages que je n'aurais pas eues au Canada. Nous vivons dans un environnement culturel intéressant, mais différent de celui de notre pays d'origine, tout en conservant notre identité canadienne et québécoise (et évidemment l'accent propre du Québec, quoique légèrement transformé).

Et la famille dans tout cela ?

Notre expérience a démontré que l'intégration de la famille dans un nouveau milieu est certainement plus difficile et plus longue qu'une intégration dans le milieu professionnel. Le choix d'une école pour les enfants et leur adaptation à un nouveau système scolaire, l'intégration du/de la conjointe au marché du travail, les aspects sociaux (économie familiale, isolement familial) sont des aspects qui sont vécus très intensivement au quotidien. Heureusement, nos enfants se sont intégrés rapidement à l'école, dans un groupe d'amis et dans des clubs sportifs. Pour ma conjointe, l'intégration a été un peu plus longue étant donné ses responsabilités familiales et les problèmes liés à la reconnaissance de diplômes ; elle est devenue professeure de langues dans une école privée six mois après notre arrivée et cette activité professionnelle a été un facteur déterminant dans son intégration. Nos enfants poursuivent des études universitaires, l'une en Suisse et l'autre en France, après un bref séjour au Canada.

Quelles sont vos perspectives d'avenir ?

Notre aventure risque de se poursuivre plusieurs années, du moins jusqu'à ce que j'aie atteint l'âge de la retraite, dans huit ans. En Suisse, les caisses de retraite (état et employeurs) encouragent fortement les travailleurs à poursuivre leur carrière jusqu'à 65 ans. Les perspectives pour les prochaines années semblent bonnes et j'ai bon espoir que les défis professionnels resteront aussi grands, variés et passionnants. ☉